

ORDRE DE JOUR

Saint-Barnabé, le 5 août 2022

Madame,
Monsieur,

Conformément aux dispositions de la résolution numéro 293-12-21, relative au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022, j'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra **le lundi 8 août 2022**, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;**
- 3. Adoption des procès-verbaux suivants :**
 - 3.1 Séance ordinaire du 4 juillet 2022.
- 4. Présentation du maire suppléant pour les mois d'août, septembre et octobre 2022 (monsieur le conseiller Mario Massicotte, en vertu de la résolution numéro 169-12-97, du 1^{er} décembre 1997 – volume 27, page 201) ;**
- 5. Dépôt de la liste de la correspondance reçue au nom du conseil municipal entre le 1^{er} juillet 2022 et le 31 juillet 2022 ;**
- 6. Approbation de la liste des comptes et de la liste des salaires ;**
- 7. Gestion financière et administrative :**
 - 7.1 Modification du règlement 369-21 ;
 - 7.2 Modification de la résolution 114-06-22 ;
 - 7.3 Mandat accordé à la firme Destech pour la création des plans pour la rénovation intérieure de l'Hôtel de ville de Saint-Barnabé ;
 - 7.4 Mandat accordé à la firme d'avocats Bélanger Sauvé pour la négociation de la convention collective des employés municipaux ;
 - 7.5 Remplacement de la photocopieuse et du télécopieur ;
 - 7.6 Autorisation accordée à la directrice générale par intérim pour participer à un colloque de zone de l'association des directeurs municipaux du Québec.

8 Sécurité Publique :

8.1 Adoption du règlement 371-22 concernant les limites de vitesse, le stationnement et les arrêts obligatoires ;

8.2 Appui au projet de transports collectifs de la MRC de Maskinongé d'établir un arrêt d'autobus à Saint-Barnabé.

9. Travaux publics, aménagement et urbanisme :

9.1 Inscription d'un employé des travaux publics à une formation en traitement des eaux ;

9.2 Adoption d'une résolution pour appuyer la demande d'autorisation à des fins non agricoles de FNX-INNOV auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour consentir à des forages environnementaux et d'échantillonnages des sols, de l'eau de surface et souterraine autour du puits d'hydrocarbures B174 (existant et inactif) sur une superficie de 0,05 hectare du lot 2 939 893.

10. Loisirs, sports et Culture :

10.1 Mandat accordé à une firme d'ingénierie pour l'évaluation structurelle de l'église ;

10.2 Achat de l'église à Saint-Barnabé ;

10.3 Autorisation accordée au maire et à la directrice générale de signer les ententes avec les propriétaires privés pour le projet du sentier du *Ruisseau de la Fabrique* ;

10.4 Autorisation accordée à Vélo Québec Événements pour utiliser les installations du Service des loisirs à l'occasion du Vélotour SP région de Trois-Rivières ;

10.5 Félicitations et remerciements au Tournoi de Golf de Saint-Barnabé ;

10.6 Signification de l'intérêt de la municipalité de Saint-Barnabé à recevoir un Marché Public à l'été 2023.

11 Environnement, parcs et milieu de vie :

Aucun sujet à l'ordre du jour.

12. Services aux citoyens :

Aucun sujet à l'ordre du jour.

13. Autres sujets :

- 13.1 Autorisation accordée pour l'inscription d'employés de la Municipalité de Saint-Barnabé à une formation de réanimation cardiorespiratoire ;
- 13.2 Demande d'une citoyenne – Rue Notre-Dame.

14. Sujet (s) apporté (s) par les membres du conseil

- 14.1 Demande d'un conseiller à propos des champs d'épurations ;

14.2 _____

14.3 _____

15. Période de questions ;

16. Clôture de la séance

/S/ Sylvie Desaulniers
Greffière-trésorière intérimaire
2022-06-20